

16 Provinces/Avis et Communiqués

Haut-Ogooué/Département de Bayi-Brikolo/Aboumi/Installations des bureaux des conseils locaux

Luc Sama et Yves Zacharie Okindja désormais en fonction

O. N.
Libreville/Gabon

Ces derniers ont été récemment installés aux postes respectifs de maire de la commune d'Aboumi, et de président du Conseil départemental de Bayi-Brikolo. Ils ont pris leurs fonctions accompagnés de leurs adjoints.

LE gouverneur de la province du Haut-Ogooué, Eloi Nzondo, était à Aboumi récemment dans le cadre des installations des membres des bureaux des conseils locaux du département de Bayi-Brikolo. C'était au cours d'une cérémonie qui a eu lieu à la place des fêtes d'Aboumi, en présence d'une assistance essentiellement composée des habitants de cette contrée.

Luc Sama a donc été installé dans ses fonctions de maire de la commune d'Aboumi, ainsi que ses adjoints Paul Romain Kandhy et Malaroum Didos Bongo. Tout comme, s'agissant du Conseil départemental de Bayi-Brikolo, Yves Zacharie Okindja comme président. Ainsi que ses adjoints Gervais Michel Léonda Angavet et Sylvie Mbori. A noter que tous ces élus sont issus des rangs du Parti démocratique gabonais (PDG). Occasion pour le gouverneur du Haut-Ogooué d'appeler les promus à être à la hauteur de leurs nouvelles responsabilités. Dans

ce sens, Eloi Nzondo a demandé aux uns et aux autres d'être plus attentifs aux préoccupations des populations. Non sans prôner les valeurs d'unité et de paix.

Pour sa part, Luc Sama a dit que c'est avec "détermination et humilité" qu'il entame son deuxième mandat à la tête du Conseil municipal d'Aboumi. « Nous nous engageons, a-t-il déclaré, à honorer à terme toutes nos propositions dans la plus grande transparence et dans le respect des textes en vigueur. »

Et l'édile d'Aboumi qui a promis un travail collégial d'ajouter : « L'avenir que nous attendons construire dans la concertation et dans le respect des engagements pris se traduit ainsi qu'il suit : dialogue, sécurité, transparence, justice, social, propreté, en vue de l'amélioration du cadre de vie de la commune d'Aboumi. »

Notons qu'en ce qui concerne le président du Conseil départemental de Bayi-Brikolo, qui a dit compter également sur le soutien des parlementaires de sa contrée, il a souligné que l'ambition de son équipe est de « mettre en exergue la feuille de route du PDG et d'amener les populations à effectuer un retour à la terre. »

Et Yves Zacharie Okindja de poursuivre : « Les engagements pris par notre équipe de campagne seront tenus, en fonction des crédits qui seront alloués à notre collectivité. »



Le maire d'Aboumi, Luc Sama, à peine installé dans ses fonctions.



Le gouverneur du Haut-Ogooué, Eloi Nzondo, installant le président du Conseil départemental de Bayi-Brikolo, Yves Zacharie Okindja.



Une vue des membres du bureau du Conseil municipal d'Aboumi, avec le gouverneur du Haut-Ogooué, Eloi Nzondo.

PETITES ANNONCES

IMMOBILIER

14401 — Vend bon terrain 900m2 avec titre foncier 22 Millions Angondjé. 07 14 87 14

EMPLOI OFFRE

14352 — Nous recherchons cuisiniers. Dépôt dossier au siège du Restaurant LA DOLCE VITA Libreville, au Port Mole. Joindre à la demande: 1 demi-photo, copie pièce d'identité, lettre de motivation, CV, numéro de téléphone, éventuelle diplôme ou attestation de travail. Les dossiers incomplets ne seront pas réceptionnés. Tel 07 45 64 72

EMPLOI DEMANDE

13527 — Chef Cptable Bac +4 +10ans exp. cherche emploi. 06 24 55 25

14398 — J.F.Tog cher empl

nounou-ménagère 1/2jrnée ou logée&nourrie. 04 49 39 45

14400 — Chef cuis. bénin. en règle exp. quali. cher empl. Tél: 05 17 32 31

14405 — J.D.Gab cher empl nounou, ménagère, laver-repasser, serveuse, caissière. 04 78 04 89

14411 — J.F Congolaise cherche emploi nounou-ménagère logée-nourrie. 04 60 05 95

14414 — D. Santoméenne en règle cher empl ménagère 3fois/sem. 06 06 33 41

14419 — Jeune femme cherche emploi nounou 1/2jrnée. 02 22 05 60

DIVERS

14343 — Tôles bac en couleur, tuiles et transparentes en promo t i o n . 04.54.60.39/05.52.64.04

AVIS

GABON TELECOM

La société **GABON TELECOM** porte à la connaissance de son aimable clientèle qu'elle procédera à la suspension de fourniture de ses services du **téléphone Fixe, Internet et Mobile à compter du 02 MAI 2019**, pour les comptes qui présenteront des impayés dans ses livres pour les factures échues au **30 Avril 2019**.

Afin d'éviter tout désagrément, **GABON TELECOM** invite tous les clients en situation d'impayé, à procéder à la régularisation de leurs comptes dans ses Agences Commerciales.

GABON TELECOM remercie sa clientèle de sa bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué. **14346**

MARQUE MOOV

La **marque MOOV** convie son aimable clientèle ayant au moins **deux factures impayées au 10 avril 2019**, au titre des prestations Mobile, à bien vouloir régulariser leur situation dans ses Agences Commerciales avant le **27 avril 2019**. Passé ce délai, **La marque MOOV** se réserve le droit de procéder à la résiliation de ses prestations.

La **marque MOOV** remercie sa clientèle de sa bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué. **14347**

FAO

Sollicitation de Manifestation d'Intérêt

Le Bureau Sous-régional de la FAO pour l'Afrique Centrale lance un Appel à Manifestation d'intérêt à l'intention de pré-qualifier un **GROUPE D'ORGANISATIONS** ou **BUREAU D'ETUDES** pour la réalisation de deux études sous-régionales sur:

- 1- Etude de typologie sur les principaux maillons des chaînes de valeurs agricoles prioritaires retenues du PREJAC.
- 2- Etude de faisabilité pour la mise en place d'incubateurs agricoles dans la Sous-région.

Les informations relatives à cet appel sont disponibles au siège de la FAO, sis au Pont Gué-gué, face au Conseil Economique et Social, à l'Immeuble Etoile Jaune. Toutes les réponses ou questions relatives à cette communication peuvent être obtenues à l'adresse suivante:

Michel.Ngandji@fao.org.
La date limite du dépôt des dossiers sous pli cachetés ou par email est fixée, au Vendredi 03 Mai 2019 à 13h00, à la réception de notre siège. **14378**

ASSOCIATION SOCIALE ET CULTURELLE "LETOUAMPOUGOU"

Le Bureau du Comité Exécutif de l'Association Culturelle et Sociale « Letouampougou », convie l'ensemble des membres du Bureau, les membres actifs et les sympathisants résidents ou de passage à Libreville, à une réunion, ce vendredi 26 avril 2019, à 16h à l'hôtel l'Etoile d'Or sis à London. **14386**

COMILOG

Depuis plusieurs semaines, des informations circulent sur les réseaux sociaux et autres voies de communication au sujet de supposés recrutements de soudeurs, électroniciens, géologues, réceptionnistes, techniciennes de surface et autres métiers au sein de la Comilog dans le cadre de son projet 2020.

La Direction Générale de la Comilog, par la présente dément catégoriquement ces informations qui sont au demeurant non-fondées.

Par ailleurs, elle tient à rappeler que les recrutements à Comilog font l'objet de communication via les voies autorisées. **14399**

NOTE DE RAPPEL

Le Commandant du Port de Port-Gentil informe l'ensemble des usagers que, conformément aux dispositions du règlement d'exploitation portuaire et des exigences du code ISPS, **la navigation dans la circonscription portuaire de l'OPRAG Port-Gentil, définie par l'ordonnance 41/74 du 30 mars 1974, est subordonnée au préalable par une autorisation de vigie du port, joignable par VHF canal 12 24/24.**

Tout contrevenant à la présente disposition s'expose aux sanctions prévues par les textes réglementaires à cet effet. **P10102**

TOTAL MARKETING GABON

TOTAL MARKETING Gabon informe le public que des personnes mal intentionnées se livrent à des actions d'arnaque téléphonique en proposant au public des visites médicales d'aptitude au travail contre paiement via Airtel Money, en vue d'une embauche.

Par conséquent, une plainte a été déposée par TOTAL MARKETING GABON auprès des autorités compétentes afin de mettre un terme à cette escroquerie. **14402**

Société SIGALLI

Monsieur BIKEGNE MBA Emmanuel, absent de son poste de travail depuis le 10 avril 2019 sans justification, est prié de bien vouloir se présenter au Service Du Personnel dans un délai d'une semaine dès la parution de cette annonce pour affaire le concernant. **14409**

Société SIGALLI

Monsieur BEYEME Vincent Didier, absent de son poste de travail depuis le 16 avril 2019 sans justification, est prié de bien vouloir se présenter au Service Du Personnel dans un délai d'une semaine dès la parution de cette annonce pour affaire le concernant. **14410**

COMPLEXE HOTELIER LES FLORENTINES

La Direction Générale du Complexe Hôtelier les Florentines, invite Monsieur **BIMBOULI IBOLA Henri Crépin**, absent de son poste depuis le 12 avril 2019 à se présenter de toute urgence au Service des Ressources Humaines sis au Galerie des Jardins d'Ambres, contact 04 34 14 78 ou 02 91 99 21 voir M. **MAVON-GA Ferry**, au plus tard le 26 avril 2019 pour affaire le concernant, passer ce délai, ce dernier sera considéré comme démissionnaire. **14424**

AVIS DE DÉCÈS



Les clans Guiroumba et Mussanda, les familles Sadibi Mapangou Guy Bertrand Oscar, Moussounda Kombila Justin, Ngouba Jean Claude, Bigoumou Antoinette, Mboumba Pierre, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès survenu le lundi 22 avril 2019, au CHU de Libreville, des suites d'une maladie, de leur mère, belle-mère, grand-mère, sœur, fille et petite-fille **Bigoumou Agnès**. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. **14356**



Les clans **ESSANGUI, YEFAL, OYECK, NTSOUN et alliés** Monsieur **NZOGHE EKANG Jean** et Madame née **EYANG NZE Honorine** et enfants Monsieur **AFENE Victor** et Madame née **EKOME EKOMIE Angélique** et enfants Les descendants de **Feu NZE ANGOUE ; FEU MEBIAME ONA ; FEU ANGOUE ONA**

ont la profonde douleur d'annoncer aux parents amis et connaissances, le décès de leur fils, frère, petit-fils et neveu **NZE NZOGHE Olivier**, survenu le 18 avril 2019. Programme des obsèques :
· Vendredi 26 avril : sortie du corps à 16h et exposition aux Béatitudes (vallée Ste Marie)
17h 30 : office religieux puis veillée.
· Samedi 27 avril : 9h30 levée du corps suivie de l'inhumation au cimetière de Mindoubé.
20h : levée de terre. **14407**